

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/05/10/2021020981/justel>

Dossier numéro : 2021-05-10/04

Titre

10 MAI 2021. - Arrêté du Secrétaire général retirant la reconnaissance en tant que superviseur des activités liées au travail à compter du 1er janvier 2021. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 03-06-2021 page : 56734

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)